

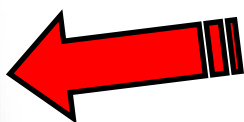
24 avril 2020

COVID19 :



UNE MALADIE PROFESSIONNELLE

Un agent public infecté par le virus COVID 19 ne l'est pas plus ou moins en fonction de son poste !



**La fédération des services
publics CFE-CGC saisit le 1er
Ministre !**

Les agents de la territoriale, de l'hospitalière ou de l'Etat qui œuvrent depuis le début de la crise au contact des malades (identifiés ou non) sont potentiellement tous en danger !

Alors Monsieur le Premier Ministre, quand ils sont touchés, ne détournez pas le regard devant le personnel non soignant de l'Hôpital, devant les policiers nationaux et municipaux, les pompiers, les douaniers, le personnel pénitentiaire, l'ensemble des agents territoriaux etc...

Une seule réponse :

La reconnaissance de la nation !

**LA FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS
LA FORCE DE L'ACTION !**

Services Publics CFE-CGC - 15/17 rue Beccaria - 75012 Paris
01.44.70.65.90 fonctionspublicues@cfecgcfp.org www.cfecgcfp.org